

N° 26-05-42

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf mai, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

PRÉSENTS : M.M. DA SILVA PEDRO Jérôme, DELAUAUD Maurice, GUICHOUX Bernard, KERJEAN Yann, LOUISET Olivier, MANIANGA-KEYET Brice, MOISAN Bernard, ROUXEL Olivier. Mmes DESPINS Claudette, MAILLARD Aurélie, MORDRET Pauline, MOREAU Chloé, VOLLAND Claudine.

EXCUSÉES : Mmes LEFEBVRE Charlene, (pouvoir à Mme MOREAU Chloé), PICARD Sophie (pouvoir à Mme MAILLARD Aurélie).

SECRETARIE DE SÉANCE : Mme MOREAU Chloé.

OBJET :
Tarifs repas
fête communale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ***décide de réactualiser le tarif de la participation aux repas de la fête communale, ainsi qu'il suit :***

	<i>Participation repas fête communale</i>
<i>Breuillois 12 ans et plus</i>	10,00 €
<i>Breuillois moins de 12 ans</i>	5,00 €
<i>Extra-muros 12 ans et plus</i>	20,00 €
<i>Extra-muros moins de 12 ans</i>	10,00 €

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le **22 MAI 2026**

Bessey-lez-Aunou

ID : 078-217801042-20260519-DEL_26_05_42-DE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 21 mai 2026.

Le Maire,
Bernard MOISAN

